

Objectifs à atteindre	Finalité(s)	Type de territoires concernés	Fonction stratégique
.Permettre un accès au littoral en limitant fortement la dégradation des actifs naturels	.Environnementale: concilier protection et "désir" de nature .Economique: renforcer l'attractivité du littoral	.Littoral	.Correction des atteintes

Programme de réhabilitation du littoral

4

Porteurs de projets

Cap l'Orient et communes concernées

Partenaires associés

ETAT, Conseil Général, Conservatoire du littoral, DDE Service Maritime, Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

Coût de l'opération

7 622 450 €, dont
4 573 470 € d'acquisition foncière

Origine des financements

Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Conservatoire du littoral, Cap l'Orient

Calendrier de réalisation

2002-2010

DESCRIPTIF ET CONDITION DE FAISABILITÉ :

Le littoral du Pays de Lorient offre une mosaïque de milieux naturels caractéristiques de la diversité écologique de la côte bretonne et d'intérêt communautaire (Directive Habitats / faune / flore).

L'ensemble de ces milieux a beaucoup souffert depuis l'ouverture de la route côtière dans les années 50 (urbanisation, stationnement non contrôlé, décharges, enrochement, régression des dunes...).

La Communauté du Pays de Lorient souhaite mener un programme dont les enjeux sont :

- la reconquête des promontoires rocheux et des landes littorales
- la gestion appropriée des milieux écologiques d'intérêt communautaire
- la reconstitution d'un grand massif dunaire
- la permanence des espaces ruraux
- la réorganisation des déplacements en diversifiant les modes d'accès
- la réhabilitation des espaces libérés après l'exploitation des carrières de kaolins
- la valorisation des urbanisations côtières par l'aménagement qualifiant des espaces publics
- la réduction des phénomènes d'érosion littorale.

Ces actions nécessitent :

- une importante maîtrise foncière publique (Conseil Général, Conservatoire du littoral, Communauté du Pays de Lorient)
- la réalisation d'importants travaux de réhabilitation des espaces naturels dégradés
- la mise en oeuvre de modalités de gestion écologique des sites
- une information et une sensibilisation de tous les usagers de l'espace
- la réglementation des usages.

AXE STRATEGIQUE

Maîtrise des pressions anthropiques
Valorisation de l'espace côtier

Indicateurs de

- RÉALISATION : nombre d'opérations de restauration et d'acquisition
- RÉSULTAT : nombre d'hectares ou de mètres linéaires de littoral concernés
- IMPACT : maîtrise de la fréquentation

Actions associées

Création d'un observatoire du littoral
Centre de ressources

